

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DRUMMOND
MUNICIPALITÉ DURHAM-SUD

RAPPORT ANNUEL DU MAIRE

Présenté le 11 novembre 2013 à la session ordinaire du Conseil municipal de Durham-Sud.

Chères concitoyennes,
Chers concitoyens,

A titre de maire de la municipalité de Durham-Sud, il me fait plaisir de vous présenter un rapport sur la situation financière de la municipalité et un résumé des réalisations pour l'année 2013 conformément à l'article 955 du Code municipal.

Les états financiers déposés pour l'année 2012 indiquent des revenus et affectations de 1 150 320 \$ et des dépenses et affectations de 1 068 466 \$ donc un surplus de revenus de 81 854 \$.

Le rapport du vérificateur indique que les états financiers présentent fidèlement, à tous égards importants, l'état véritable et exact de la situation financière de la Municipalité au 31 décembre 2012, ainsi que les résultats de ses opérations pour l'exercice terminé à cette date, selon les principes comptables généralement reconnus et les usages particuliers de la comptabilité municipale au Québec.

Les revenus et affectations enregistrés au 31 octobre 2013 sont de 986 569,62\$ et les dépenses et affectations à la même date sont 1 215 362,58 \$ pour un budget de 1 163 122 \$ en 2013. Nous avons donc pour l'instant un déficit de revenus. Nous avons à prévoir des dépenses inévitables aux deux (2) mois à venir d'ici la fin de l'année.

Le salaire versé aux élus municipaux en 2013 est de 5 439,66 \$ pour le maire et de 1813,32 \$ pour chacun des conseillers. Les allocations de dépenses sont de 2 719,86 \$ pour le maire et de 906,72 \$ pour chacun des conseillers. Le maire reçoit aussi une somme de 3 240,76 \$ pour sa participation comme maire aux réunions de la MRC de Drummond.

Voici quelques-unes des réalisations de votre conseil municipal pour l'année 2013 :

Voirie :

Entretien et balayage des rues du village. Nous avons effectué l'épandage d'abat poussière sur toutes les routes de gravier de la municipalité au coût de 19 606 \$. Tous les trous d'homme ont été nettoyés et le rechargement d'une partie du Rang 8 Est a été effectué au coût de 36 905 \$. Une partie du trottoir de rue de l'Hôtel de Ville a été refait au coût de 23 115 \$ et nous avons fait la pulvérisation et le pavage d'une partie de la route McGivney au coût de 171 608 \$. Ce montant a été pris à même le surplus accumulé

Nous avons obtenu une subvention de 7 500 \$ pour la réparation d'asphalte mécanisée du chemin Beaudoin Nord par l'entremise de notre député M. Yves-François Blanchet.

Déneigement :

Nous avons aussi fait l'entretien et la réparation des camions de la municipalité. La municipalité a reconduit son entente avec le Ministère des Transports pour faire le déneigement des chemins d'hiver du rang 10, de la jonction de la route O'Brien à Lefebvre jusqu'à la route 222 à Ste Christine, pour la saison 2013-2014.

Service incendie :

Quatre pompiers sont en voie de compléter la formation de pompier 1 et un pompier est en voie de compléter la formation d'opérateur d'autopompe. Un nouveau pompier a débuté sa formation en octobre. Nous avons aussi renouvelé certains équipements pour un montant de 8 810 \$.

La municipalité continue d'assurer le service de protection contre l'incendie à la municipalité de Lefebvre selon l'entente qui a été renouvelée en 2006. Sept personnes de Lefebvre font maintenant partie de la brigade des pompiers de Durham-Sud.

Hygiène du milieu : Des pompes ont été changées ou reconditionnées à la station de pompage au coût de 19 545 \$. De plus, la vidange systématique des fosses septiques a été faite en juillet au coût de 75 104 \$

Mérite étudiant : La municipalité a participé au programme de bourses du mérite étudiant (350 \$) pour les étudiants de Durham-Sud qui vont au CEGEP de Drummondville.

Brigade scolaire junior : La municipalité a participé au programme de récompense brigade scolaire junior de la Commission Scolaire des Chênes (168\$) pour l'achat de cadeaux remis aux brigadiers et brigadières de la Municipalité de Durham-Sud.

Comité développement local :

La municipalité participe aussi au niveau du comité local de développement mis sur pied dans la municipalité depuis 12 ans par un dépôt de 5 000 \$.

Loisirs et bibliothèque :

La municipalité a soutenu l'Association des Loisirs de Durham-Sud par l'octroi de 10 000 \$ pour l'entretien des équipements, amélioration du local et l'organisation d'activités.

Les citoyens de Durham-Sud continue de bénéficier du service de la bibliothèque municipale qui est maintenant informatisée. La municipalité a aussi signé une entente avec la Commission Scolaire des Chênes pour l'utilisation de la fibre optique pour la bibliothèque, le bureau municipal, le service incendie, l'aqueduc et les loisirs dont le coût reviendra à environ 262 \$ par mois.

Éclairage de rues

Avec l'aide du programme de soutien d'efficacité énergétique volet Éclairage public à DEL d'Hydro Québec, la municipalité a remplacé tous les luminaires par des luminaires DEL au coût de 28 146 \$

Projet en voie de réalisation :

Dans le cadre du schéma de couverture de risques commencé dans la municipalité en 2003, notre schéma de couverture de risques a été approuvé en 2012. Les pompiers vont débiter les visites de prévention incendie des résidences cette automne.

La municipalité devra rencontrer les objectifs proposés par la MRC Drummond dans le cadre du plan de mise en valeur des matières résiduelles (matières compostables, matières recyclables, gestion des fosses septiques) La municipalité participe au projet d'Écocentre de la MRC Drummond au coût de 6 695,06 \$. La municipalité ira en soumission pour le contrat de collecte des ordures et celui de la collecte des matières recyclables pour une période 2 ans qui va débiter le 1^{er} janvier 2014. La municipalité a donné compétence à la MRC Drummond pour négocier le contrat de l'enfouissement des matières résiduelles au site de Waste Management pour l'option cinq (5) an débutant le 1^{er} janvier 2014.

Des travaux de rénovation à la salle des loisirs seront effectués cet automne.

De plus une liste des fournisseurs avec qui nous avons contracté pour plus de 25 000 \$ au cours de la dernière année est disponible au bureau, sur demande et sur le site internet. Cette liste contient également tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ conclus au cours de la même période pour un contractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse le montant applicable de 25 000 \$

Michel Noël, maire